

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 8
Nombre d'absents : 19

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DIX HUIT DÉCEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Philippe LUCAS

OBJET

AFFAIRE N°2023_147_CC_11
Création d'un emploi non permanent de
Chargé de mission - Contrat de Relance et
de Transition Écologique (contrat de
projet)

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
12 décembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
26/12/2023

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - M. Tristan FLORIAN - Mme Virginie SALLE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOAREAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD procuration à Mme Jasmine BETON - M. Bruno DOMEN procuration à M. Pierre Henri GUINET - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 147 CC 11 : CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DE CHARGÉ DE MISSION - CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CONTRAT DE PROJET)

Le Président de séance expose :

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient à l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement de créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), la Direction Aménagement du Territoire, Planification et Habitat a identifié le besoin de recruter un(e) Chargé(e) de mission – CRTE.

Description du projet et durée

Le CRTE a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Au-delà de réduire les impacts anthropiques pour favoriser la viabilité et la soutenabilité du territoire sur le long terme, la démarche de transition écologique présente des enjeux à court et moyen termes :

- amélioration du cadre de vie (confort de vie) ;
- meilleure attractivité territoriale (attire des valeurs écologiques pour les résidents comme pour les acteurs économiques) ;
- développement économique et emploi (activités innovantes, recherche et développement) ;
- mieux-vivre ensemble (cohésion territoriale et sociétale) ;
- mobilisation optimale des moyens financiers (synergies financières).

Il en découle un large éventail de secteurs d'interventions favorables à la transition écologique du territoire :

- Urbanisme durable, écoquartiers, rénovation patrimoniale et renouvellement urbain (quartiers fonctionnels, habitat bioclimatique, « villes intelligentes et connectées », etc.) ;
- Gestion des risques et protection de la population (érosion, inondation, etc.) ;
- Gestion raisonnée de l'eau et de la biodiversité (rénovation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement, valorisation des eaux pluviales, préservation de la qualité de la ressource, restauration des milieux aquatiques) ;
- Gestion résiliente du trait de côte et du littoral ;
- Développement des mobilités durables (solutions de déplacement innovantes, propres et durables) ;
- Valorisation des déchets et économie circulaire ;
- Alimentation responsable et agriculture urbaine (éco-responsabilité, proximité, Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), circuits courts) ;
- Tourisme éco-responsable (préservation et valorisation des richesses touristiques territoriales, fréquentation régulée) ;
- Économie bleue durable (énergies renouvelables marines, biotechnologies, tourisme nautique, plaisance, pêche raisonnée, préservation des écosystèmes marins...),
- Gouvernance (promotion de la citoyenneté, démocratisation numérique pour un accès aux services publics pour tous) ;

- Emploi, formation, insertion (plan de formation territoriale métiers, nouveaux savoirs et compétences techniques spécifiques).

Après signature d'un premier protocole d'engagement le 29 juin 2021, le Conseil communautaire a approuvé, par délibération n° 2022_003_CC_3 en date du 22 mars 2022, le Contrat de Relance et de Transition Écologique du Territoire de la Côte Ouest.

Sur la base des documents-cadres (SCoT, PDU, Contrat de Transition Écologique et Territoire d'Industrie, PCAET, Plan guide Ecocité, etc.) et du projet de territoire, le CRTE du TCO se décline en orientations stratégiques et en plan d'actions opérationnelles présentés en annexe.

Le champ thématique des projets inscrits au CRTE suppose pour en assurer la bonne mise en œuvre, la mobilisation et la coordination de l'ensemble des parties prenantes (services de l'EPCI, services communaux et de l'État).

Le Code général de la fonction publique autorisant le recrutement d'agent contractuel de droit public, sur un emploi non permanent, afin de répondre à un besoin temporaire de l'administration pour mener un projet ou une opération nécessitant des compétences spécifiques (contrat de projet), il est proposé à l'assemblée la création, **à compter du 1^{er} janvier 2024**, d'un emploi non permanent de **Chargé de mission - CRTE** comme suit :

Durée prévisible du projet	Catégories hiérarchiques et filières de l'emploi	Nature des fonctions	Temps de travail
2021-2026	Catégorie A ou B de la filière administrative	<p>Le(la) Chargé(e) de mission - CRTE exercera ses fonctions au siège du TCO.</p> <p>Il/elle sera en charge de l'animation, de la coordination et du suivi du CRTE et devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller / accompagner les élus et acteurs locaux dans l'adéquation du CRTE avec le cadre stratégique territorial (projet de territoire, PADD du SCOT, PCAET, etc.), - Identifier et entretenir le lien avec les services de l'État, les agences et les opérateurs financiers, - Coordonner le suivi du CRTE et organiser la gouvernance technique et politique, en animant avec l'État les instances (COTECH et COPIIL intercommunaux), - Animer la déclinaison du CRTE en lien avec les services de l'Intercommunalité, ceux des communes ainsi que ceux de l'État, - Apporter un appui technique et opérationnel à la communauté d'agglomération et aux communes dans le suivi et la priorisation des projets, - Assurer une veille sur les appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et dispositifs de financement de l'État : identifier les projets, assurer une diffusion et un accompagnement, auprès des services de l'intercommunalité comme des communes (appuyer le montage des dossiers de subvention, les coordonner et les suivre en mettant en place les outils nécessaires), - Accompagner les collectivités dans l'articulation des différents dispositifs de financement (Europe, Région, Département) et optimiser les synergies inter-programmes au service de la transition écologique. - Plus largement, en cohérence avec les orientations du projet du Territoire de l'Ouest, accompagner les porteurs 	Temps complet

		<p>d'opérations (directions internes et TCO) à la recherche des meilleurs o</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire et assurer la mise à jour de tous documents et outils (notes d'information, fiches techniques, tableaux de bord et de suivi, etc.) permettant la promotion et l'évaluation du CRTE, - Restituer l'avancement du CRTE, préparer et piloter la mise à jour régulière, - Développer un réseau et une culture partagée au service d'un territoire intercommunal durable, équilibré et dynamique. 	<p>partenaires externes</p>
--	--	---	-----------------------------

Un tableau de bord présenté en synthèse au comité de pilotage une fois par an et décrivant l'avancement des actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs, etc.) permettra le suivi et l'évaluation du CRTE du TCO.

En complément, les impacts et résultats du CRTE du TCO seront évalués au regard d'indicateurs nationaux, permettant d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies nationales de transition écologique et de cohésion territoriale mais aussi d'indicateurs spécifiques à chaque action du plan d'actions du TCO.

L'emploi de Chargé de mission - CRTE sera pourvu par un agent contractuel de droit public recruté en contrat de projet en application des articles L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique.

Le recrutement du(de la) Chargé(e) de mission - CRTE est lié à la fin de la convention de cofinancement du poste par l'état prévue au 31 décembre 2026.

Dans le cas où l'opération ne peut être réalisée, le contrat de travail de l'agent prendra fin après un délai d'un an minimum.

Dans le cas où le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée dans le contrat de travail, ce dernier sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

L'agent recruté devra être titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou équivalent et/ou justifier d'une expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires.

La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'indice brut en référence à la grille indiciaire des grades correspondants aux catégories hiérarchiques susvisées et dans la limite de l'indice brut terminal de ces grades. L'agent pourra également bénéficier des primes et indemnités instituées au sein de l'établissement selon les modalités en vigueur.

Le poste de chargé de mission – CRTE est cofinancé en partie par l'État à hauteur de 60 %.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2024.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 07/12/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 06/12/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 974-249740101-20231221-2023_147_CC_11A-DE

- AUTORISER la mise à jour du tableau des emplois et des effectifs en créant 1 emploi non permanent de Charge de mission - CRTE (contrat de projet) dans les conditions susmentionnées,

- DIRE que les crédits seront prévus au budget 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Annexe : Orientations stratégiques et actions opérationnelles du CRTE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
 Reçu en préfecture le 21/12/2023
 Publié le
 ID : 974-249740101-20231221-2023_147_CC_11A-DE



Thématique	Projets	Maîtrise d'ouvrage
Orientation stratégique n°1 : Promouvoir l'attractivité du territoire et créer une économie durable et résiliente		
Thématique 1: Le développement économique	Parc d'activités économiques (Axe mixte/ Piton defaud?)	TCO
	Création d'une pépinière intercommunale sur Cambaie Omega	
	Réhabilitation de la Capitainerie du Port de Plaisance de la Pointe des Galets	
	Construction de locaux poubelles pour le Port de Plaisance de Saint Gilles-Les-Bains	
	Réalisation de la Maison de la mer au Port Saint-Leu	
	Modernisation Pontons Pointe des Galets	
	Modernisation de Pontons sur le Port de St Gilles-Les-Bains	
Thématique 2: Le tourisme durable (économie bleue)	Aménagement du sentier Littoral Ouest (Portion Trois Bassins à Saint Leu)	
	Etude Définition d'une stratégie touristique durable et résiliente pour le Territoire de la Cote Ouest	
	Sentier Littoral Ouest (portion Ecocité)	
Thématique 3: La prévention et valorisation des déchets, l'économie circulaire	Réutilisation des eaux usées traitées de la Créole	
	Etude de faisabilité d'une déchèterie inversée	
	Création d'une nouvelle déchèterie à la Saline	
	Création d'une nouvelle déchèterie à La Plaine/Bois de Nèfles St-Paul	
	Création d'une nouvelle déchèterie à la Possession (Centre-ville / Ravine à Malheur)	
	Déménagement de la déchèterie de l'Hermitage	
	Acquisition d'équipements pour l'accueil des déchets dangereux dans les déchèteries	
	Modernisation des déchèteries existantes	
	Equipements nécessaires à une mise en place potentielle de la tarification incitative	
	Acquisition contenants de collecte des déchets (verre, emballages)	
Evacuation des déchets de Mafate		
Mise en place du tri à la source des biodéchets (communication, contenants, équipements...)		
Orientation stratégique n°2: Engager une stratégie pour un territoire économe en énergie et en faveur de la protection de l'environnement		
Thématique 4: La sobriété énergétique, maîtrise de la demande en énergie et la production d'énergie	Réseau de froid / SWAC de la plaine de Cambaie Soufflerie Réunionnaise	TCO
Thématique 5: La préservation des ressources en eau et l'amélioration des réseaux	Extension du réseau ILO de la Plaine de Cambaie en faveur de l'agriculture urbaine	
	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la RN1a	
	Construction de l'usine de potabilisation de Maduran	
	Réhabilitation et extension usine potabilisation de Pichette	
	Amélioration de la desserte en eau potable du secteur de Dos d'Ane	
	Amélioration du poste de refoulement RFM	
	Travaux embouchures Grand et Petit Etang (digues, épis en mer, cordon dunaire)	
Phase 2 PAPI Ermitage - Saline Les Bains		
Thématique 6: La trajectoire du TCO vers la zéro artificialisation nette (ZAN)	Démarche de prospective TCO pour la trajectoire ZAN en outre mer	

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 974-249740101-20231221-2023_147_CC_11A-DE

Thématique 7: La préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des milieux aquatiques	Renaturation du cordon littoral de Cambaie Omega	
Thématique 8: La protection de la population, la sécurité et les risques majeurs	Construction d'un centre animalier	
	Dévoisement et aménagements hydrauliques de la ravine Piton Defaud - Secteur Cambaie Omega	
	Dévoisement et aménagements hydrauliques de la ravine de la Plaine	
	Surverse de la plaine des loisirs	
Orientation stratégique n°3: Favoriser l'écomobilité		
Thématique 10: BHNS	Etude de programmation BHNS	
Thématique 11: Vélo et transport alternatif	Acquisition 125 Vélos tout terrain à assistance électrique pour le service de location moyenne	TCO
	Acquisition 300 Vélos à Assistance Electrique pour le service de location moyenne/longue durée	
Orientation stratégique n°4: Améliorer le cadre de vie de la population via la création d'une offre de services équilibrée à l'échelle du TCO		
Thématique 12: Politique de l'aménagement et de l'habitat	Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale AEC	TCO
	Opération de Révitalisation du Territoire (ORT)	
	Opération de Revitalisation du Territoire ORT	
	Fond Mutualisé de l'Amélioration de l'Habitat (FMAH)	
	Plan d'Action Foncier Intercommunal (PAFI)	
	Office de foncier Solidaire (OFS)	
Thématique 13: L'accès aux équipements publics	Equipement culturel à rayonnement régional autour des thèmes de la cuisine créole et de la gastronomie	
Thématique 14: L'accès à tous au numérique		